



REGIE AUTONOME INTERCOMMUNALE DE DISTRIBUTION
D'EAU, D'ELECTRICITE ET D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE
DE LA PROVINCE DE KENITRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
(Séance Publique)

Le Jeudi 24 Novembre 2016 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Régie sis au 8, Rue Idriss El Akbar à KENITRA, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

A.O N°	Désignation	Lieu d'exécution	Estimation du coût des prestations TTC/ DH	Caution provisoire en DH	Date et heure de visite des lieux	Date et heure de Dépôt des échantillons
2615/16	Etude des APD et DCE des projets d'eau potable (réservoir et équipement des stations de pompage et conduites) 1 ^{ère} Tranche.	Siège RAK	600 000	11 000	-	-
3616/16	Fourniture des compteurs numériques d'énergie électrique pour abonnés moyenne tension et terminal de saisi portable.	Dépôt magasin RAK	360 000	6 500	-	24/11/16 A 10 heures
4608/16	Achèvement des études d'Actualisation du Schéma Directeur de l'Assainissement liquide (SDAL) des villes de Kenitra et de Mehdyia en tenant compte des rejets des eaux usées de la Commune de sidi Taïbi.	Siège RAK	6 995 640	125 000	15/11/16 A 10 heures	-
4609/16	Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement liquide.	Zone d'action RAK	6 360 000	115 000	15/11/16 A 10 heures	-

- * les dossiers d'appel d'offres peuvent être consultés et téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma;
- * les dossiers d'appel d'offres sont remis gratuitement aux soumissionnaires et peuvent être retirés au Bureau du Service Approvisionnement de la RAK sis au n° 8, Rue Idriss El Akbar à KENITRA;
- * Les plans de l'AON° 4609/16, sous forme de fichier informatique (CD) seront remis gratuitement aux soumissionnaires, lors de la visite des lieux;
- * Le présent avis d'appel d'offres et le règlement relatif aux marchés publics de la RAK sont téléchargeables sur le site web www.rak.ma
- * Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du Règlement de consultation ;
- * Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la RAK sis à l'adresse indiquée ci-dessus ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.